

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère des Affaires Etrangères
Consulat d'Algérie à Vitry-sur-Seine



وزارة الشؤون الخارجية
القنصلية الجزائرية - فيتري سير سان

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES
0 DU 17 AVRIL 2014**

COMMUNIQUE

Le Consulat d'Algérie à Vitry sur Seine porte à la connaissance des ressortissants algériens relevant de sa circonscription consulaire (départements 94, 77, 91, 89 et 58), que le Président de la République Monsieur Abdelaziz BOUTEFLIKA, a procédé vendredi 17 janvier 2014, à la signature du Décret Présidentiel portant convocation du corps électoral pour le jeudi 17 avril 2014, en vue de l'élection du Président de la République, et ce conformément à l'article 133 de la loi organique n° 02-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral.

Le Consulat tient également à informer les ressortissants relevant de sa circonscription que le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales à rendu public un communiqué dans lequel il a annoncé que les formulaires de candidatures sont à retirer par les candidats au siège de ce même département ministériel.

Les Formulaires de souscription de signatures individuelles pour les candidats à l'élection du Président de la République sont légalisés par les Chefs de Postes diplomatiques et consulaires.

Le Consulat tiendra les ressortissants relevant de sa circonscription régulièrement informés et dans les délais des modalités de préparation, d'organisation et de déroulement de cette échéance électorale importante.

Vitry sur Seine le 20 janvier 2014